



ADDITIFS AUX REGLES DE SELECTIONS

Patinage artistique synchronisé

Saison 2020 / 2021

(Document validé par le BE du 8 Juillet 2020)



PATINAGE ARTISTIQUE SYNCHRONISE

I. **COMPÉTITIONS INTERNATIONALES SENIORS**

➤ Inscription des Equipes Seniors Excellence National 1

Les inscriptions devront être communiquées à la CSNPAS **au plus tard pour le 15 septembre 2020.**

Un formulaire spécifique vous sera adressé, il devra spécifier les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies.

➤ Compétitions obligatoires du Chemin de Sélection Senior Excellence National 1*

- MASTERS ELITES de Patinage Synchronisé les 1^{er}/2/3 octobre 2020 à Villard de Lans – programme court et programme long en COMPÉTITION
- CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE Les 17-18-19 décembre 2020 à Cergy Pontoise
- FRENCH CUP Les 5/6 février 2021 à Rouen
- Une compétition ISU au choix du club au minimum (date limite 15 mars)
- Un challenger Series minimum (Règle ISU)

* Sous réserve de calendriers FFSG et ISU initiaux inchangés. En cas d'annulation ou de report, les compétitions et exigences ci-dessus pourront être revues après accord du DTN.

➤ Sélections

La compétition des Masters est une compétition qui valide l'entrée au chemin de sélection et/ou la participation aux compétitions ISU. Toute équipe, n'ayant pas obtenu le minima requis aux Masters, pourra participer à une compétition ISU **avant le 20 janvier 2021** pour valider les points.

- Minima d'entrée du chemin de sélection : **48 points** sur le programme COURT
- Minima pour participation aux compétitions ISU : **35 points** sur le programme COURT

En cas d'annulation des Masters, une mise en situation évaluée par des OA ISU sera organisée. Les scores obtenus seront pris en compte avec ceux de la saison dernière dans le calcul des minimas. Les équipes seront sélectionnées aux Elites après validation de la commission technique et pédagogique et du Directeur Technique National.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



La sélection pour le Championnat du Monde Senior sera validée selon les 2 critères suivants :

- **Avoir obtenu la meilleure moyenne des scores réalisés à 2 compétitions ISU** (somme des 2 scores divisée par 2)
- **Avoir obtenu un minimum de 158 points sur la moyenne des scores des 2 compétitions ISU**

Les équipes pourront participer, si elles le souhaitent, à plus de 2 compétitions ISU. Dans ce cas, les 2 meilleurs scores obtenus seront pris en compte pour le calcul de la moyenne.

Championnat de France ELITE

6 équipes maximum peuvent participer

Calendrier des Challenger Series

27 – 28 Novembre <u>ou</u> 4-5 décembre 2020	 Challenger Serie of synchronized skating	HONG KONG (G HKG)
10-13 décembre	 Challenger Serie of synchronized Skating	IRVINE (USA)
17-19 Décembre 2020	 Challenger Serie of synchronized skating	GDANSK (POL)
14 – 17 Janvier 2021	 Challenger Serie of synchronized skating	TURKU (FIN)
21 – 23 Janvier 2021	 Challenger Serie of synchronized skating	SALZBOURG (AUT)

Autres compétitions : Aucune restriction de participation

Les délais et les minimas de scores annoncés dans ce chemin de sélection pourront être revus en cas de modification des calendriers initiaux FFSG et/ou ISU ou/et de problèmes liés à la crise sanitaire.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



II. COMPETITIONS INTERNATIONALES JUNIORS

➤ Inscription des Equipes Junior Excellence National 1

Les inscriptions devront être communiquées à la CSNPAS **au plus tard pour le 15 septembre 2020.**

Un formulaire spécifique vous sera adressé, il devra spécifier les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies.

➤ Compétitions à minima obligatoires du Chemin de Sélection Junior Excellence National 1*

- MASTERS de Patinage Artistique Synchronisé les 1 ^{er} /02/03 Octobre 2020 à Villard de Lans - Programme court et Programme long en COMPETITION
- Championnat de France Junior de Patinage Artistique Synchronisé – Les 17-18-19 décembre 2020 à Cergy–
- FRENCH CUP 5-6 Février 2021 à Rouen
- Une compétition ISU au choix du club au minimum (date limite 15 mars 2021) : French Cup obligatoire.
- 1 Challenger Series Minimum (Règle ISU)

* Sous réserve de calendriers FFSG et ISU initiaux inchangés. En cas d'annulation ou de report, les compétitions et exigences ci-dessus pourront être revues après accord du DTN.

➤ Sélections**

La compétition des Masters est une compétition qui valide l'entrée au chemin de sélection et/ou la participation aux compétitions ISU. Toute équipe, n'ayant pas obtenu les minimas requis aux Masters, pourra participer à une compétition ISU **avant le 20 janvier 2021** pour valider les points.

- Minima d'entrée du chemin de sélection : **38 points** sur le programme COURT
- Minima pour participation aux compétitions ISU : **32 points** sur le programme COURT

***En cas d'annulation des Masters, une mise en situation évaluée par des OA ISU pourra être mise en place à distance. Les scores obtenus seront pris en compte avec ceux de la saison dernière dans le calcul des minimas. Les équipes seront sélectionnées aux Elites après validation de la commission technique et pédagogique et du Directeur Technique National.*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDBALL SUR GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



La sélection pour le Championnat du Monde sera validée selon les 2 critères suivants :

- **Avoir obtenu la meilleure moyenne des scores réalisés aux 2 compétitions ISU** (somme des 2 scores divisée par 2)
- **Avoir obtenu un minimum de 129 points sur la moyenne des scores des 2 compétitions ISU**

Les équipes pourront participer, si elles le souhaitent, à plus de 2 compétitions ISU. Dans ce cas, les 2 meilleurs scores obtenus seront pris en compte pour le calcul de la moyenne.

Championnat de France Junior

- Lors du championnat de France Elites 2020,
- 6 équipes maximum peuvent participer

Calendrier des challenger Series :

27 – 28 Novembre ou 4-5 décembre 2020	 Challenger Serie of synchronized skating	HONG KONG (HKG)
10-13 décembre	 Challenger Serie of synchronized Skating	IRVINE (USA)
17-19 Décembre 2020	 Challenger Serie of synchronized skating	GDANSK (POL)
14 – 17 Janvier 2021	 Challenger Serie of synchronized skating	TURKU (FIN)
21 – 23 Janvier 2021	 Challenger Serie of synchronized skating	SALZBOURG (AUT)

Compétitions internationales : Voir règlement CSNPAS

Autres compétitions

Aucune restriction de participation

Les délais et les minimas de scores annoncés dans ce chemin de sélection pourront être revus en cas de modification des calendriers initiaux FFSG et/ou ISU ou/et de problèmes liés à la crise sanitaire.

***Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.
Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.***

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDBALL SUR GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62